



Assemblée générale

Cinquante-huitième session

Documents officiels

Distr. générale
27 juin 2006

Anglais, arabe, chinois,
espagnol et français seulement

Troisième Commission

Comptes rendus analytiques des 1^{re} à 63^e séances

Tenues au Siège, à New York, du 29 septembre 2003 au 10 juin 2004

Rectificatif

On trouvera dans le présent document les rectifications apportées par les délégations et le Secrétariat aux comptes rendus analytiques des séances tenues par la Troisième Commission au cours de la cinquante-huitième session (A/C.3/58/SR.1-63).

Les comptes rendus des séances mentionnées ci-dessus seront tenus pour définitifs après la publication du présent rectificatif.

54^e séance

Paragraphe 13

Parmi les pays qui ont voté contre, *après* Andorre, *supprimer* Antigua-et-Barbuda,

60^e séance

Page 3, première colonne

Lire les neuvième à dix-neuvième lignes comme suit :

8. **Mme Sonaike** (Nigéria), expliquant par avance sa position, dit que la délégation du Nigéria se prononcera contre le maintien de l'alinéa b) du paragraphe 26. Les châtiments corporels sont acceptés dans la culture nigériane et font partie intégrante du système éducatif. Ils ne sont pas considérés comme une atteinte aux droits de l'enfant et rien ne prouve qu'ils aient des effets psychologiques durables sur les enfants.

9. *Il est procédé au vote enregistré sur l'alinéa b) du paragraphe 26.*

Paragraphe 35

Septième ligne : *au lieu de* paragraphe 37 *lire* paragraphe 34

Quinzième ligne : *au lieu de* paragraphe 38 *lire* paragraphe 35

Paragraphe 37, première ligne

Au lieu de paragraphe 49 *lire* paragraphe 46
